

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

COMMUNE : MANDUEL
CANTON :
MARGUERITTES
DEPARTEMENT : GARD

DECISION DU MAIRE
N°033/2024

Annule et remplace la décision n°030/2024 du 26 août 2024

Objet : Contrat 2024-11 - maintenance des radars pédagogiques

Le Maire de Manduel

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Vu la délibération du Conseil municipal n° 20/016 en date du 10 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur le Maire, et pour la durée de son mandat, la prise de toutes les décisions relatives à la préparation, passation, exécution et règlement des marchés, accords-cadres et avenants, sans limite de montant, dès lors que les crédits afférents ont été inscrits au budget de la commune,
Vu l'offre commerciale en pièce-jointe,

Considérant l'erreur d'incrémentation dans la décision n°030/2024 du 26 août 2024,
Considérant la nécessité de maintenir les radars pédagogiques acquis par la commune, au nombre de 6 à ce jour,
Considérant les droits d'exclusivité lié à la maintenance de ce matériel,

Décide

Article 1^{er} : La présente décision n°033/2024 annule et remplace la décision n°030/2024 signée le 26 août et télétransmise le 27 août 2024.

Article 2 : De signer le contrat de service Radar Evolis Solution, avec la société Elan Cité (SIRET 48300843900034) sis(e) 12 rue de la Garenne à 44770 Orvault (44700), pour un montant de 199.00 € HT par an et par radar ; ce montant étant ferme sur la durée du contrat.

Article 3 : Le contrat est conclu pour une durée de trois ans et prend effet le 07/10/2024 ; soit jusqu'au 06/10/2027.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Article 5 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché en Mairie. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard.

Fait à Manduel, le

27 AOUT 2024

Publiée le :

27 AOUT 2024

Le Maire,
Jean-Jacques GRANAT

